

**ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur**

Aux membres de la SFETD

Cher(e)s Ami(e)s,

Comme prévu par les statuts, une partie des membres du Conseil d'administration de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur arrivera au terme de son mandat en novembre 2020.

Le CA est constitué de 12 membres élus pour un mandat d'une durée de 4 ans consécutifs, non renouvelable. Le Conseil d'administration est renouvelé pour moitié tous les deux ans. Le Bureau est renouvelé tous les deux ans.

6 membres du CA actuel termineront leur mandat en novembre 2020 : Nadine Attal, Frédéric Aubrun, Séverine Conradi, Aline Le Chevalier, Pierrick Poisbeau, Florence Tiberghien

6 postes sont donc à pourvoir.

Ce Conseil devra être le plus représentatif possible des différents professionnels qui composent notre Société, le CA chargé d'organiser les élections devant prendre les mesures nécessaires pour faire respecter cette pluriprofessionnalité (cf. statuts : article 9).

Le vote se fera par voie électronique. Les résultats seront entérinés par l'Assemblée Générale annuelle du jeudi 19 Novembre 2020 à 18h30 au Palais des congrès de Lille.

Nous encourageons vivement tous ceux qui le désirent à se porter candidat à la prochaine élection pour continuer les travaux engagés par le Conseil d'administration. Votre participation est essentielle, car la SFETD ne pourra continuer à fonctionner et à se développer sans la participation active de ses membres.

POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE IL FAUT :

Etre membre de la SFETD à jour de cotisation 2020

Adresser par courriel, avant le **Vendredi 22 mai 2020 à minuit**

* La **fiche signalétique** comportant la réponse aux 2 questions suivantes en **1 page maximum** :

- Quel est pour vous le rôle que doit jouer la SFETD ?
- Comment envisagez-vous votre engagement au sein de la SFETD ?

* La **fiche de déclaration de liens d'intérêts** (sur le même fichier)
à télécharger, [ici](#).

Au : **Secrétariat administratif de la SFETD** : sofradol@club-internet.fr

POUR VOTER :

L'ensemble des actes de candidatures sera adressé par courriel le Lundi 15 juin 2020 aux adhérents de la SFETD. Une société spécialisée en matière de vote par internet, dont le système de vote respecte les principes généraux du droit électoral indispensables à la régularité du scrutin, a été mandatée par la SFETD.

La date limite des votes par voie électronique a été arrêtée au Lundi 7 septembre à minuit au plus tard.

Frédéric AUBRUN
Président

Séverine CONRADI
Secrétaire Général